

Actu CE du Jeudi 25 Janvier 2018

Le **SNU** Pôle Emploi **FSU** Occitanie vous informe sur l'Actualité du CE :

Jour de Carence des Agents Publics : Illégal et Inefficace pour le SNU !!!

Les Elu-es **SNU** Pôle Emploi **FSU** Occitanie sont intervenus lors du CE pour indiquer leur désaccord concernant la décision de la DG d'appliquer un jour de Carence aux seuls Agents Publics !!!

Nous vous avons déjà adressé notre déclaration que vous retrouverez [ICI](#)

Pour le **SNU**, cette interprétation est illégale du fait de la cotisation des Agents Publics au régime général de sécurité sociale (Art 115 de la loi de finance 2018).

Compensation de l'Augmentation de la CSG

Pour le **SNU**, l'attitude de la DG est incompréhensible car elle n'accepte pas de compenser le jour de carence des Agents Publics mais pour les Années 2018 et 2019 elle trouve les fonds nécessaires pour compenser l'augmentation de la CSG des Agents Privés.

Le **SNU** émet une alerte sur le budget de Pôle Emploi car la compensation n'est que pour 2018 et 2019 ! Quid en 2020 ? Une baisse de salaire des Agents sous CCN : en ont-ils été informés ?

Recueil d'avis sur les Orientations Stratégiques de Pôle Emploi

La Direction propose la mise en place d'un groupe de travail avec 2 Elu-es par OS afin de travailler certains points et a demandé une expression des Organisations Syndicales sur une expertise éventuelle.

Le **SNU** ne s'est pas engagé sur « une expertise » ou une « non expertise » car comment donner un engagement sans connaître le cahier des charges de cette commission et surtout la loyauté de la direction sur les éléments demandés par les OS.

Vote sur les Orientations Stratégiques 2018

POUR : 0

CONTRE : 12 (4 **SNU - 4 FO - 2 CGT - 2 SNAP)**

ABSTENTION : 7 (3 CFDT - 3 CGC - 1 UNSA)

Vous retrouverez [ICI](#) la déclaration lue par le **SNU**.

Information sur l'effectivité de la baisse de charge GDD

Pour la DR, la liquidation automatique représente 45 % des dossiers. La cible DG est de 50% donc 1 dossier sur 2 est liquidé automatiquement par le système.

57% des AE sous-traitées font l'objet d'un retraitement par le Conseiller GDD en Agence.

Pour le **SNU**, la charge Indemnisation présentée par la Direction est fautive car cette dernière ne fait pas un véritable état des lieux de la ressource GDD sur les sites. La charge actuelle est réellement prise par un nombre d'Agents GDD (ou double compétence) plus important que la vision et les calculs de la Direction Régionale.

Sur certains sites des Agents bi-compétents souhaitant arrêter l'activité GDD refont de la liquidation !!!

D'autres sites sont proches du point de rupture et les Agents sont épuisés par les dossiers en attente tant papier qu'informatique.

Concernant la commission de suivi « Trajectoire GDD » : pour la Direction Régionale cette commission a pour but d'étudier les problématiques locales des GDD sans modification de la cible finale concernant la ressource GDD.



Cette commission ne peut influencer sur le projet « Trajectoire GDD » et sera, pour la Direction, uniquement une étude Charges / Ressources sans aborder l'axe très important des risques psycho-sociaux !!!
Pour la Direction Régionale cette commission devra étudier les sites qui sont en difficulté particulière suite aux remontées des Organisations Syndicales.

Mon Assistant Personnel - MAP

La Direction Régionale a présenté ce jour le dossier CCE.

Après une phase test sur 12 agences (hors région), le projet « pilote » est étendu à plus d'Agences dont les 10 Agences du Tarn et de l'Aveyron (de Mars à Juin 2018) pour une future généralisation France entière par la suite.

L'objectif final est de voir MAP remplacer AUDE mais sans aucun calendrier affiché !!!

Les modalités de mise en place sur le Tarn Aveyron ne sont pas encore définies. L'idée est que les conseillers des sites test puissent utiliser l'outil au quotidien pour ensuite faire remonter les améliorations.

Le **SNU** a demandé un rétroplanning de la mise en œuvre du dispositif.

L'utilisation de cet outil par les conseillers, dans la phase pilote, n'est pas obligatoire mais nous devons faire remonter nos améliorations en fin de phase et avant sa généralisation.

Analyse des Résultats Régionaux et des données RH

Les ICT 7, 8, 9 sont atteints sur la région.

La région Occitanie a atteint tous ses objectifs sur tous les indicateurs.

La publication des chiffres du chômage sera maintenant trimestrielle et non mensuelle.

Les chiffres du chômage de la Région Occitanie sont en baisse mais restent à 11.3%... 2ème taux de France !!!

Nous notons à nouveau 4 ruptures conventionnelles.

Le volume des heures « non conventionnelles » effectuées continue à exister et la Direction va remettre des alertes auprès des ELD.

Suite à l'intervention du **SNU**, une alerte sur les heures « non conventionnelles » sera faite sur la DT des Pyrénées Orientales.

La prochaine BDE sera ouverte le 23.02.2018 avec 80 postes de conseillers.

Fonctionnement du CE

Les Elues valident majoritairement le plan de progression salariale des Assistantes du CE et la mise en place d'une prime exceptionnelle de 500 Euros Brut :

Vote

POUR : 12 (4 SNU - 4 FO - 2 CGT - 2 SNAP)

CONTRE : 8 (3 CFDT - 3 CGC - 1 UNSA)

ABSTENTION : 0

*Remarque : Les points de l'ordre du jour n'étant pas épuisés (ASC – Questions diverses du **SNU**), un CE de Continuité sera convoqué dans les prochains jours... @ suivre*

Lézignan-Corbières, le jeudi 25 janvier 2018

